

Juin 2005

Remember Mémoire
Mémoire Mémoire
Remember Mémoire

Bulletin éducation

Numéro Spécial «Mémoire»... Contre l'oubli



© Paweł Ulatowski / Agencja Gazeta

Gabriele Mazza et Elie Wiesel

Editorial

Tenir un séminaire ministériel sur l'enseignement de la Shoah à l'université de Cracovie, en ce jour de la «Marche des vivants» d'Auschwitz, confère aux propos tenus une gravité et une solennité toute particulière.

En témoignait l'impressionnante représentation politique des pays membres aussi bien que la haute tenue des communications d'hôtes de prestige, au premier rang desquels et pour ne citer qu'eux Elie Wiesel, prix Nobel de la Paix, Marek Edelman, dernier survivant du ghetto de Varsovie et Monseigneur le Cardinal Lustiger. Leur propos mêlait l'émouvante intensité des expériences vécues et le souci de l'avenir. Il entraînait en parfaite résonance avec la détermination de l'engagement des responsables politiques, au premier rang desquels le ministre de l'Éducation polonais, et la méditation des philosophes et historiens conviés à penser le problème d'un enseignement de la mémoire à partir d'un patrimoine culturel. Pour tous ceux qui furent présents ces jours là, l'intensité de la tragédie de l'extermination est devenue plus palpable, plus essentielle.

Chant de la résistance juive du ghetto de Varsovie «mir zeinen do» - «nous sommes là»

Trop souvent séminaires et colloques baignent dans une irréalité presque troublante. Et voilà que les 15 000 participants de la Marche des vivants, les voies ferrées et les crématoires en ruine donnaient visibilité au sens profond développé par l'activité du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

Sous nos yeux, s'est inventée et expérimentée tout à la fois une nouvelle appréhension du patrimoine au service de la lutte contre l'oubli. Ni commémoration, ni effacement...

Traces d'un passé au service de l'avenir où notre présent doit jouer le rôle de maillon fidèle d'une transmission. Souvenir non pas mécanique et rituel mais organique, en ce qu'il est une matière vivante, oeuvrée par les hommes du présent pour servir la mémoire et la prévention.

Notre tâche est lourde et sévère: celle du Conseil, celle des responsables de tous les pays, non seulement en matière éducative et culturelle mais sur tous les plans. Et cette responsabilité ne décharge aucun homme de la sienne mais impose à chacun sa charge d'humanité. Déjà nous réfléchissons aux nouvelles formes d'action à entreprendre en nous félicitant des propositions d'actions qui affluent.

Pour que ce lieu symbolique de l'horreur soit à jamais le dernier.



Message inscrit dans le Livre d'or
du camp d'Auschwitz-Birkenau lors du séminaire

© Paweł Ulatowski / Agencja Gazeta



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

www.coe.int

Gabriele Mazza

L'émotion et le recueillement

Lieux de mémoire, lieux de métamorphoses, à l'heure où disparaissent les derniers témoins de la plus grande tragédie du XX^e siècle, l'extermination scientifiquement programmée et menée à bien, de groupes humains en quantité colossale, la question se pose à tout homme de conscience et de responsabilité de savoir comment prévenir pareille horreur.

Toutes les formes d'intervention et d'actions ont leur part dans cette entreprise, études d'historiens documentaires, représentations artistiques avec toute la tension que peut produire la rencontre entre la créativité et le sacré.

Fouler la terre d'Auschwitz et de Birkenau, c'est entrer ne serait-ce qu'un court instant en relation avec le sacré. Le mot certes ne revêtira pas le même sens pour le croyant et l'athée, pour les générations différentes, mais tous sont saisis.

Etrange et poignante, marche des vivants sur les terres désolées de Birkenau le long de la «Juden rampe» ou de la ligne de chemin de fer qui amena les juifs hongrois au pied des cheminées d'où ils sortirent quelques heures après en fumée.

On ne saurait décrire et raconter Auschwitz Birkenau et comme si ce lieu était marqué de cette impossibilité de communiquer, on ne peut pas plus de 60 ans après raconter les kaddish devant les baraques, le pas lourd des anciens déportés aux côtés du pas martial des jeunes venus de toute l'Europe. Au regard étonné des

uns fait face la farouche détermination des autres et tous, pensant à ceux qui ici ont souffert et connu le mal absolu, errent à la recherche d'un sens qui toujours se refusera à nous.

Et les forêts de drapeaux polonais et israéliens entremêlés, les langues de partout, les visages connus et inconnus rendus à leur stricte égalité d'hommes, tout exprimait à chacun ce que les participants au colloque essayaient de signifier sur d'autres figures.

Ils ont dit:

M^{me} Mary Hanafin, Ministre de l'Éducation d'Irlande

«Le souvenir est de sensibilité et de raison. L'hommage aux victimes comme la prise de conscience d'une responsabilité intergénérationnelle passe par des événements marquants et inoubliables.

Aux témoins des heures les plus cruelles nous, ministres de l'Éducation des 48 États signataires de la Convention Culturelle européenne du Conseil de l'Europe, signifions qu'ils ne seront plus jamais seuls, ni abandonnés.

Ici, à Birkenau, mais aussi à Auschwitz et en tant d'autres endroits d'Europe, nous sommes bouleversés par l'écho des lamentations déchirantes de tant de personnes. Des hommes, des femmes et des enfants nous appellent à cor et à cri des profondeurs de l'horreur qu'ils ont vécue. Comment rester sourd à leur appel? Nul ne peut oublier ce qui s'est passé ou y rester indifférent. Nul ne peut en minimiser l'ampleur.

Notre devoir est de nous souvenir».



© Paweł Ulatowski / Agencja Gorda

... leur ultime voyage

Monseigneur Jean-Marie Lustiger

«J'ai donc vu la propagande anti-juive, horrible et cruelle, qui était diffusée de façon obsessionnelle par des affiches, des journaux, tous les moyens de la propagande. Un jour, le plus jeune des garçons, très fier de son uniforme de la Jeunesse Hitlérienne m'a déclaré en me montrant le poignard qu'il portait à la ceinture: «Nous tuons tous les Juifs». J'ai su, dès ce moment-là, ce qu'ils avaient l'intention de faire et j'étais certain que, s'ils en avaient le pouvoir, ils le feraient.

Alors, pourquoi des hommes civilisés peuvent-ils vouloir exterminer sans raison un groupe de leurs semblables? Pourquoi les juifs?

J'avais, dans l'intime de mes réflexions, déjà pressenti une réponse. Je vous la livre ingénument: le peuple juif, quels que soient les qualités et les défauts de chacun de ses membres, est porteur d'un message qui touche à l'essentiel de la dignité humaine.

Il faut donc démasquer l'origine du mal qui peut fasciner la fragile liberté des hommes. Il faut aider les jeunes à reconnaître dans ce qui, peut-être, les séduit, ce qui les éloigne de cet haut idéal d'humanité, du respect de la liberté et des droits de chacun. Bien plus, leur montrer que cet idéal d'humanité est la condition nécessaire du bonheur».

Près du mur des fusillés



© Paweł Ulatowski / Agencja Gorda

L'avenir et l'espoir

La tâche fondamentale des hommes de conscience et de bonne volonté est de donner à leurs enfants un monde meilleur que celui dont ils avaient eux-mêmes hérité.

Cette préoccupation est au centre de tous les efforts du Conseil de l'Europe pour promouvoir, rencontres après rencontres, colloques après colloques, une prise de conscience internationale de l'absolue nécessité de la tolérance entre les individus. 250 années après Voltaire et son engagement pour la tolérance, l'effort ne saurait se relâcher, le combat est sans cesse à reprendre.

Cette persévérance a porté ses fruits: l'idée d'une Journée de la Mémoire et l'enseignement consacrée à la Shoah dans chaque pays à fait son chemin et au fil des années, le nombre de pays adhérents n'a fait que grossir. Le colloque tenu à Cracovie à l'université en présence des ministres et des représentants des pays membres a permis de mesurer la richesse des actions entreprises et les projets en cours de réalisation.

Ainsi le souvenir et le souci des grands témoins que sont Monseigneur Lustiger ou Marek Edelman, dernier survivant du ghetto de Varsovie trouvent-ils écho dans les efforts des uns et des autres pour faire servir l'expérience d'hier à la paix de demain.

C'est avec modestie mais satisfaction qu'il convient de dire combien le Conseil de l'Europe sort grandi de ces manifestations. Adoubé par Yad Vashem comme partenaire à part



Drapeaux polonais et israéliens, pour redresser la perversion des mots

entière pour des séminaires de formation d'enseignants, il a été sollicité par nombre de délégations pour



M^{me} Mary Hanafin

les aider à étudier les possibilités de faire progresser les populations,

Jeunes en particulier sur les chemins de la connaissance de la Shoah.

Ces sollicitations qui sont pour nous une reconnaissance nous imposent aussi de ne cesser de penser au renouvellement de notre action aussi bien qu'à son élargissement géographique. Au fil des années les problèmes de l'enseignement de la mémoire et la prévention des maux de l'humanité changent: il s'agit aujourd'hui de convaincre les publics souvent spontanément rétifs à toute évocation de malheurs qui ne leur sont pas strictement communautaires.

Enfin il s'agit de faire entendre à tous que la Shoah n'est ni un problème juif ou allemand ni même européen. Il est le paradigme des formes les plus ultimes et les plus criminelles d'exclusion, telles qu'elles peuvent frapper chacun et partout. Notre condition d'homme se joue dans le souci que nous avons de l'humanité tout entière.

Deux figures emblématiques de l'humanité, Marek Edelman et Jean-Marie Lustiger



DÉCLARATION

Nous, les ministres de l'Éducation réunis à l'occasion du séminaire «Enseignement de la mémoire et patrimoine culturel» tenu à Cracovie et à Auschwitz-Birkenau du 4 au 6 mai 2005, dans le cadre de la Conférence permanente des ministres européens de l'Éducation, à l'invitation des autorités polonaises, et sous les auspices de la présidence polonaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe,

1. Vivement impressionnés par les heures de grande émotion passées sur le site des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et par notre participation à «la Marche des vivants», nous remémorant les atrocités dont furent victimes ici hommes, femmes et enfants et nous souvenant qu'en ces jours de mai furent libérés les derniers camps de la mort dont le nazisme avait parsemé l'Europe;
2. Rappelant que la Convention culturelle européenne (STE n° 18) dont nous sommes en train de commémorer le 50^e anniversaire a institué comme un de ses principes la prévention et la lutte contre toutes les formes d'intolérance;
3. Réitérant avec une profonde inquiétude le constat de la Déclaration de Wrocław (décembre 2004) d'une résurgence du racisme, de l'antisémitisme, du nationalisme exacerbé, de la xénophobie, de l'intolérance, de l'exclusion, du terrorisme, des extrémismes et même de la guerre;
4. Manifestant notre préoccupation concernant l'apparition et le développement de nouvelles formes d'intolérance telle l'islamophobie;
5. Rappelant les textes que nous avons adoptés précédemment relatifs à l'enseignement de la mémoire, en particulier:
 - la déclaration faite ici même à Cracovie en 2000 lors de la 20^e session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Éducation dans laquelle nous «convenons de consacrer dans les écoles une journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, choisie selon l'histoire de chaque Etat membre»;
 - la déclaration faite à Strasbourg en octobre 2002 lors du premier séminaire ministériel consacré à

la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité;

6. Ayant pris connaissance des conclusions de l'atelier «Enseignement de la mémoire et patrimoine culturel» organisé le 4 mai;
7. Nous étant informés mutuellement des activités organisées dans le cadre de la Journée de la mémoire et ayant partagé des données tirées de l'expérience de sa mise en œuvre;
8. Prenant en compte la réalisation par de jeunes européens de divers horizons d'une œuvre plastique symbole d'unité et de paix;
9. Soulignons, en cette année 2005 proclamée «Année européenne de la citoyenneté par l'éducation» l'importance d'un enseignement de la Shoah et des autres exemples de génocides et de crimes contre l'humanité par le biais des diverses disciplines. Cet enseignement permet également d'appréhender comment l'on peut être citoyen en Europe aujourd'hui, enjeu central de tout système éducatif;
10. Considérons qu'il convient, maintenant que les derniers témoins directs de la Shoah disparaissent peu à peu, d'opérer le passage de la mémoire à la vigilance, et de la connaissance à l'action civique;
11. Partageons une conception élargie de la notion de patrimoine culturel perçu comme une expression de valeurs, croyances, savoirs et traditions, et voyons dans ce patrimoine un outil de connaissance du passé, de compréhension mutuelle et de dialogue favorisant la prévention des conflits;
12. Réaffirmons notre volonté de développer et de renforcer au niveau tant initial que continu une formation des enseignants relative à la mémoire et à la prévention des crimes contre l'humanité;
13. Soutenons l'initiative de création au musée d'Auschwitz-Birkenau d'un centre pédagogique visant le développement de l'enseignement de la mémoire et invitons le centre à une coopération renforcée avec le Conseil de l'Europe;
14. Invitons le Conseil de l'Europe à explorer les voies et moyens de constituer en collaboration avec les organismes existants déjà, un portail Internet ayant trait aux différents aspects de la vie juive passée et

présente, afin de servir de base de ressources aux activités éducatives dans ce domaine;

15. Demandons au Conseil de l'Europe – qui dispose du savoir-faire et de l'expertise appropriés – de poursuivre, à l'intention des formateurs et enseignants des 48 Etats signataires de la Convention culturelle européenne, et plus particulièrement pour ce qui concerne la préparation et la mise en œuvre de la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité dans les écoles:
 - l'élaboration des outils ou modules de formation facilitant la préparation de cours et projets pédagogiques en la matière;
 - l'élaboration, sur la base des observations des pratiques pédagogiques existantes et réussies relevées lors des séminaires européens déjà organisés, de modules de formation pouvant être utilisés ou adaptés dans les Etats membres sur ces thèmes;
 - la préparation de publications de sensibilisation mettant à la disposition des enseignants un corpus de connaissances communes, d'ordre historique, culturel, et autres formes d'art (arts plastiques, littérature, musique, architecture, etc.);
 - l'organisation dans les Etats membres des séminaires européens de formation destinés à sensibiliser à ces thèmes;
 - le renforcement des liens de coopération avec les organisations internationales et régionales de l'espace méditerranéen dans le domaine du dialogue interculturel pour mettre en œuvre des actions communes afin de tirer parti des patrimoines culturels pour un enseignement de la mémoire qui favorise la compréhension réciproque des cultures.
16. Présentons cette Déclaration au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en lui demandant de la transmettre à toutes les instances concernées de l'Organisation, en particulier à la Commission européenne de lutte contre le racisme et l'intolérance (ECRI);
17. Transmettons le message ci-annexé aux Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe en leur demandant de l'adresser au 3^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui aura lieu à Varsovie les 16 et 17 mai 2005.

MESSAGE

Les ministres de l'Éducation des Etats signataires de la Convention culturelle européenne (STE n° 18) du Conseil de l'Europe, Réunis à Cracovie et à Auschwitz-Birkenau du 4 au 6 mai 2005 à l'occasion du séminaire «Enseignement de la mémoire et patrimoine culturel»,

1. Rappelent leur engagement fondamental en faveur de la tolérance mutuelle des peuples et des citoyens;
2. Réaffirment que l'Europe se construit sur le rejet des exclusions, des violences et des crimes contre l'humanité qui ont marqué le XX^e siècle dans les corps et les consciences et dont la Shoah demeure le paroxysme de l'horreur;

3. Appellent à garder à l'esprit cette tragédie, ouverte sur la prévention de nouvelles déchirures de l'humanité;
4. Insistent sur le caractère indispensable et incontournable de l'enseignement de l'histoire pour mettre en œuvre cette ambition fondamentale: l'éducation du citoyen à la prévention du mal;
5. Rappelent que l'horreur des camps a été l'aboutissement de multiples intolérances et d'exclusions;
6. Appellent les chefs d'Etat et de gouvernement à une vigilance particulière à l'égard de toute discrimination de quelque nature qu'elle soit;

7. Réaffirment leurs soutiens aux principes fondamentaux du Conseil de l'Europe tels que définis dans la Convention européenne des Droits de l'Homme (STE n° 5), seule base possible d'une communauté de vie harmonieuse entre les personnes de tous horizons et de toute croyance;
8. Invitent les chefs d'Etat et de gouvernement à faire leurs ces conclusions et à mettre leurs moyens à contribution pour donner suite à celles-ci et soutenir l'action pédagogique d'information et de prévention que le Conseil de l'Europe mène depuis des années.



Numéro spécial du Bulletin Education
sous la direction de Carole REICH
Secrétaire de la Conférence permanente des Ministres de l'Éducation
Chef de la Division de la «Dimension européenne de l'éducation»
Conseil de l'Europe – Strasbourg
carole.reich@coe.int / Bulletin.Education@coe.int



© Paweł Uliński / Agencja Gazeta